



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 23 janvier 2023 à 18h30

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
11	15	11

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LEBRE, Vice-Président

Secrétaire de séance : Danièle CARELLO

Administrateurs présents : Jean-Marie LEBRE, Danièle CARELLO, Nathalie JEAN, Astrid ROBERT, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Alix DIOP, Yvette AGARD, Karine FRASCA, Patrick FUMAT, Catherine POUZENC

Administrateurs ayant donné pouvoir :

Administrateurs absents : Jean-Pierre SERRUS, Emilie LAFOND, Katia MARTINEZ, Danièle PELLEGRIN

Délibération N° 39/2023

OBJET : FIXATION DES TARIFS 2023 RESIDENCE AUTONOMIE L'OUSTAOU

Rapporteur : Jean-Marie LEBRE

Le Vice-Président rappelle à l'Assemblée que le Conseil d'Administration du CCAS est compétent pour fixer les tarifs de la Résidence Autonomie l'OUSTAOU.

Etant entendu qu'aucune augmentation n'avait été appliquée en 2022 et considérant que le tarif est principalement constitué de :

- Un loyer indexé sur l'indice de référence des loyers tel que publié par l'INSEE
- Le prix de journée, fixé par un arrêté annuel de tarification de Madame la Présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône, comprenant charges collectives et repas en demi-pension ou en pension complète. L'arrêté de 2023 n'est pas encore paru.
- Des prestations facultatives laissées à la libre appréciation du gestionnaire de l'établissement

Le conseil d'administration, ouï l'exposé du Vice-Président,
Après en avoir largement délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte les tarifs 2023 de la résidence autonomie l'Oustaou tels que :

Prestations obligatoires

Tarif mensuel studio simple	327,59 €
Tarif mensuel studio double	532,90 €
Charges collectives par jour et par personne	15,78 €
Tarif repas demi-pension par jour et par personne	12,45 €
Tarif repas pension complète par jour et par personne	18,00 €

estimation tarif pour un mois en demi-pension
(6j/7) , studio simple (base 30 jours) 1 085.63 €

estimation tarif pour un mois en pension
complète , studio simple (base 30 jours) 1340,99 €

Prestations facultatives

Machine à laver	3,50 €
Tarif sèche-linge	2,00 €
Prestation ménage	13,00 €
Supplément service studio	2,10 €
Intervention petits travaux	12,00 €
Repas emporté	9,50 €
Repas extérieur	12,45 €

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Vice-Président :

Jean-Marie LEBRE



La Secrétaire de Séance :

Danièle CARELLO



Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le.....
Et de la publication ou notification le